

Réf: Dossier N° 058240

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « RYGMAL »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE CAFEIER 5, Lot 15, Ilot
167

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/11/2021 , et enregistrés au CEPICI le 19/11/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « RYGMAL »

Objet : ACHAT ET VENTE DE MARCHANDISES
PRESTATIONS DE
SERVICES
DIVERS TRAVAUX BTP ET ENTRETIEN

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE CAFEIER 5, Lot 15, Ilot
167

Dirigeant(s) : M LAGO PODE ELIE SAMUEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-05473 du 30/11/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°37194/GTCA/RC/2021 du 30/11/2021

